

# États généraux de la communauté haïtienne

## Chantier Vie démocratique et participation aux institutions communes

Co-présidé par Frantz Benjamin et Dominique Ollivier

- Frantz Benjamin est commissaire scolaire à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île. Membre de la Conférence régionale des élus de la région de Montréal, il est aussi Président du Conseil interculturel de Montréal.
- Dominique Ollivier est directrice de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes. Elle a occupé de 1995 à 2006 plusieurs fonctions au sein des cabinets de ministres du gouvernement du Parti Québécois et au cabinet du chef du Bloc Québécois.

### Participation démocratique, politique ou civique : des notions à maîtriser

Que signifie, dans notre société, participer à la vie démocratiques et aux institutions communes? Quels sont les obstacles particuliers que rencontrent les personnes d'origine haïtienne dans leur quête d'intégration civique et politique? Existe-t-il des mécanismes ou des leviers qui nous permettraient de prendre notre juste place dans la société québécoise et canadienne? Répondre à ces questions, dans le cadre que nous propose ce forum sectoriel des États généraux de la communauté haïtienne, nous demande dans un premier temps d'avoir un langage commun, une compréhension commune des notions.

#### Participation démocratique

Participer à une consultation, exprimer son opinion dans un média, lors d'une assemblée ou dans une salle de classe, signer une pétition ou participer à une manifestation sont autant d'exemples d'activités de participation démocratique citoyenne. Cette notion implique donc que l'on peut discuter, donner son opinion, manifester son opposition ou son appui à une cause, en toute liberté pour autant que cela ait lieu dans l'espace public<sup>1</sup>. La délibération démocratique garantit que notre société fonctionne en écoutant et en essayant de prendre en compte tous les points de vue de façon égale.

#### Participation politique

Le droit de parler et de débattre est fondamental, mais pour parler de démocratie, il faut aussi que les citoyens puissent exercer le pouvoir, directement ou indirectement. La citoyenneté politique confère des droits politiques aux citoyens. Le droit de vote est le plus important d'entre eux, celui qui représente le mieux ce qu'est un système politique vraiment démocratique. Mais le vote n'est pas le seul moyen pour un citoyen de participer à la vie politique. La

---

<sup>1</sup> Remixer la cité, La participation des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles, Mars 2004, Conseil Permanent de la jeunesse, Conseil des relations interculturelles du Québec, page 20

participation politique, c'est aussi le fait d'adhérer à un parti politique, d'y contribuer financièrement, de faire du bénévolat, de représenter ses concitoyennes et concitoyens comme candidat à des élections, c'est intervenir dans une commission parlementaire ou lors d'autres formes de consultations publiques pour faire prendre en considération le point de vue de son groupe d'appartenance ou encore exercer un pouvoir d'influence comme simple membre ou à titre d'élu au sein de comités dans la détermination de politiques et programmes d'un parti politique organisé.

### **Participation civique**

La participation civique suggère une société civile organisée autour d'idéaux, de revendications et de solidarités. En ce sens, cette notion inclut la participation à divers mouvements associatifs indépendants de l'État, la plupart du temps à but non lucratif. Les mouvements syndicaux, les mouvements féministes, les organisations de jeunes, étudiantes, politiques, les groupes de lobby, les organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de l'éducation, de l'environnement ou de droits de la personne au niveau local, national ou international sont souvent les composantes les plus connues de la société civile. C'est au sein de ces organisations que s'exprime la vitalité démocratique de la société.

### **Institutions communes**

La notion d'institution commune renvoie à l'organisation étatique. Dans des sociétés de droits, comme le Québec et le Canada, ce sont les organismes publics qui assurent l'accessibilité et les prestations de services aux citoyens. Des exemples d'institutions communes qui viennent spontanément à l'esprit seraient : la fonction publique, les services municipaux, les commissions scolaires, les centres de services sociaux, les hôpitaux, les écoles, les tribunaux, le protecteur du citoyen ou encore le directeur général des élections. La représentation de la diversité ethnoculturelle au sein de ces organisations garantit souvent que les services seront plus accessibles pour l'ensemble de la population et que les besoins particuliers seront pris en compte.

## **La participation de la communauté haïtienne à la vie politique et aux institutions communes**

La communauté haïtienne compte maintenant près de cinquante ans d'établissement en sol québécois et canadien. Les premiers ressortissants haïtiens sont arrivés à la fin des années cinquante, début des années soixante. Plusieurs d'entre eux ont accompagné la société québécoise dans sa quête de modernisation et de changements. Si certains membres de la communauté haïtienne ont joué des rôles déterminants pour façonner le visage de nos institutions communes, nous sommes loin d'un vaste mouvement collectif de représentation et de participation à la vie politique et aux institutions démocratiques. Dans le cadre de son implantation au Québec, la communauté a mis en place diverses structures de services propres, des organismes de défense des droits, etc.

Alors que se profile une troisième génération issue de l'immigration haïtienne, la participation démocratique, politique et civique est maintenant, une des conditions indispensable à notre intégration effective dans notre milieu de vie et à la société québécoise en général. C'est une des conditions préalables à la prise en compte de nos valeurs et de nos aspirations comme individus

ou comme membres d'une communauté. La participation à la vie démocratique implique que nous nous engageons dans tout ce qui nous regarde et à tous les échelons de la société québécoise, canadienne et dans tous les milieux : communautaire, syndical, étudiant, culturel, économique, politique et social.

### **Obstacles à la participation**

Alors qu'au niveau individuel, on peut recenser une présence significative de personnes d'origine haïtienne dans diverses structures de la société, il n'en demeure pas moins que comme groupe social, les membres de la communauté haïtienne connaissent plusieurs obstacles pour assurer leur participation à la vie démocratique : des obstacles de nature socio-économique (pauvreté, sous-scolarisation, analphabétisme, travail atypique, etc.); des obstacles de nature organisationnel dans leur tentative de conciliation travail, famille, études et implication communautaire; et finalement des obstacles de nature systémique comme le racisme et la discrimination ou tout simplement leur absence des réseaux d'influence<sup>2</sup>.

Plusieurs des outils ou structures de participation même dans les secteurs géographiques à forte concentration haïtienne (St. Michel, Montréal-Nord, Parc Extension) ne reflètent pas notre apport (exemple : conseils municipaux ou d'arrondissements, conseils d'établissement ou d'autres organismes de participation). *Quelles sont les ressources mises au service des membres de la communauté haïtienne en vue de soutenir leur participation à la vie démocratique?*

Il faut aussi questionner le rôle des différents acteurs institutionnels et communautaires pour ce qui est de la prise en compte de cette sous-représentation et du soutien réel apporté aux membres de la communauté haïtienne dans une démarche de participation ou d'implication sociale.

### **La participation des jeunes**

La participation à la vie démocratique est un des éléments qui se retrouve dans le corpus des cours d'éducation à la citoyenneté offerts dans plusieurs établissements secondaires du Québec. Dans différentes instances jeunesse (conseil étudiant, forum jeunesse, conseil jeunesse, etc.), les jeunes d'origine haïtienne sont sous-représentés, sinon absents tout simplement. Plusieurs études ou recherches tendent à démontrer que même s'ils n'ont pas connu l'expérience de l'immigration, les jeunes d'origine haïtienne rencontrent beaucoup d'obstacles en matière de participation.

Déjà en 2004, le Conseil permanent de la jeunesse avait identifié quelques raisons qui expliqueraient ce manque de participation des jeunes de nos communautés. À côté des obstacles (désabusement, manque de temps, conditions socio-économiques, méconnaissance des règles du jeu, manque d'information, etc.) auxquels doivent faire face tous les jeunes Québécois s'ajoutent le manque de modèles, la ghettoïsation et même la discrimination<sup>3</sup>. *Comment encourager la participation des jeunes d'origine haïtienne à la vie démocratique?*

---

<sup>2</sup> N'étant pas intégré dans des réseaux d'influence, ils parviennent rarement à vivre l'émulation nécessaire à la participation civique

<sup>3</sup> Remixer la cité, La participation des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles, Mars 2004, Conseil Permanent de la jeunesse, Conseil des relations interculturelles du Québec

Une étude faite par l'Institut de la gouvernance du Canada nous indique ce qui suit : *Les jeunes ayant grandi dans des familles qui ont eu l'habitude de s'impliquer socialement, sont plus épanouis et ont beaucoup plus tendance à s'impliquer socialement à leur tour.*

À ce niveau, les familles ont un rôle essentiel dans l'effort collectif à faire en vue de donner le goût de l'implication à nos jeunes. Dans le milieu de l'éducation, des efforts et des ressources sont actuellement déployés au niveau de la valorisation de la formation professionnelle ou de la réussite scolaire. Ne faudrait-il pas engager une réflexion sur les moyens de valoriser l'implication sociale des jeunes en général et ceux de nos communautés dans leur milieu (école, quartier) en particulier?

### **L'implication sociale par le bénévolat**

«La recherche sur le bénévolat et les activités de loisir des immigrés comme formes de participation sociale demeure un domaine peu étudié au Canada, notamment depuis dix ans, alors que les recherches sur la structuration communautaire, la fonction sociale et politique et l'organisation des institutions ethniques sont très développées»<sup>4</sup>. L'un des indicateurs utilisés pour mesurer la vitalité d'une communauté est l'existence de réseaux de soutien social pour les différentes catégories de cette communauté (petite enfance, jeune, hommes, femmes, personnes âgées, etc.). L'implication sociale par le bénévolat nous rappelle Richard Bourhis demeure une voie privilégiée pour faire l'apprentissage de la participation civique. Certes, il existe un réseau de bénévolat dans la communauté haïtienne notamment dans les milieux communautaires et religieux. Mais, il reste à mieux articuler l'implication bénévole dans les différentes ressources de la communauté, la participation aux organismes de la majorité et la préparation d'une relève tant dans les ressources de la communauté que dans les organisations de la société d'accueil pour favoriser des maillages structurants et le développement de réseaux et passerelles. Le nombre grandissant de personnes d'origine haïtienne (les professionnels en particulier) s'approchant de la retraite, commande cette réflexion. *Que faire pour encourager l'implication bénévole des personnes d'origine haïtienne?*

### **La participation politique**

Les membres de la communauté haïtienne représentent un poids numérique non négligeable dans la région de Montréal et ceci, à différents paliers (scolaire, municipal, provincial et fédéral). Malheureusement, d'année en année, le constat est le même : une trop forte proportion des membres de la communauté haïtienne n'exercent pas leur droit de vote. Ce constat est encore plus vrai dans certaines circonscriptions, quartiers ou districts électoraux où les membres de la communauté haïtienne peuvent faire la différence. Pensons entre autres au niveau provincial aux circonscriptions de Lafontaine (Rivière-des-Prairies), Viau (Saint-Michel), Bourassa-Sauvé (Montréal-Nord). Les circonscriptions correspondantes au fédéral, Papineau (St-Michel sud), Bourassa (Montréal-Nord) et Honoré-Mercier (Anjou-Rivière-des-prairies) peuvent s'ajouter d'emblée à la liste ainsi qu'une dizaine de quartiers scolaires sur le territoire de la ville de Montréal (Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire de la Pointe-de-l'île) et de districts municipaux.

---

<sup>4</sup> Participation bénévole et sociale de personnes d'origine immigrée :État de la recherche au Canada, Denise Helly, INRS Culture, Novembre 1997

Connaissant cet état de fait, comment expliquer le peu d'intérêt des personnes d'origine haïtienne pour la vie politique locale? Les experts ne s'entendent pas sur les explications. La thèse la plus répandue est bien sur celle de l'intégration économique qui devrait précéder l'intégration politique. Mais peu importe les raisons, l'enjeu demeure : *comment encourager une plus grande participation des électrices et des électeurs d'origine haïtienne à la vie politique de la société québécoise et canadienne?*

### **La représentation dans les lieux décisionnels**

L'une des caractéristiques du Québec d'aujourd'hui est sa diversité. Le territoire montréalais est le lieu par excellence où cette diversité s'exprime. Nous faisons encore le constat d'une sous-représentation des personnes d'origine haïtienne dans les lieux de décision de différents paliers gouvernementaux et d'administration (fédéral, provincial, municipal et scolaire). Cette sous-représentation concerne non seulement les postes électifs (députés, conseillers municipaux, commissaires scolaires)<sup>5</sup> mais aussi les postes de nomination (conseils consultatifs, conseils d'administrations—des organismes publics et parapublics, etc.). Cette observation est d'autant plus préoccupante dans la région de Montréal où vivent la grande majorité des personnes d'origine haïtienne et dans le contexte montréalais (municipal et scolaire). Cette absence ne fait que renforcer les préjugés entretenus à l'égard des membres de notre communauté. La réponse à la représentation ne dépend pas strictement de la volonté d'une communauté. Elle se construit sur un partenariat solide. La lutte contre l'exclusion est aussi le combat pour la représentativité des différents paliers de décision dans la société. Le Conseil des relations interculturel du Québec dans son avis sur la représentativité politique soulignait d'ailleurs à cet égard la nécessité de passer de l'égalité de droit à l'égalité de faits.

### **Conditions liées à la participation**

Toute société / communauté qui souhaite se développer et assurer à ses membres une juste part de ce développement fait nécessairement face à l'obligation de fournir aux individus qui la composent des occasions de participer socialement. Cette façon d'envisager la participation sociale met l'accent sur les moyens, les ressources et les possibilités qui s'offrent aux individus de participer socialement.

Il existe aussi des initiatives et programmes visant à renforcer les compétences des personnes qui veulent s'impliquer socialement. Au sein des commissions scolaires du Québec, il y a une enveloppe réservée aux activités de renforcement des compétences des parents s'impliquant au sein des conseils d'établissement ou des comités de parents. Plusieurs fondations privées offrent également des bourses ou organisent à l'intention des jeunes pour soutenir leur participation et leur connaissance des institutions démocratiques. Exemple : Fondation Jean-Charles Bonenfant, Jeune Conseil municipal, Assemblée nationale du Québec. Une des premières conditions liées à la participation est l'information. L'implication est aussi un levier de formation. Cette notion reste à être développée à l'intérieur des initiatives de valorisation de l'implication sociale ou de la participation démocratique.

---

<sup>5</sup>Sur le territoire de la ville de Montréal, seulement trois personnes d'origine haïtienne ont été élus commissaires scolaires. Une seule, conseillère municipale et une députée sur la scène fédérale. Ailleurs dans la province, trois personnes d'origine haïtienne ont été élues maires, une quatrième, conseillère municipale et un député à l'Assemblée Nationale.

## Conclusion

Notre communauté n'est plus en transit. C'est une communauté qui s'active autour de son mieux-être. C'est aussi une communauté qui connaît sa part de difficultés et d'obstacles à franchir. La participation à la vie démocratique, politique et sociale est essentielle à l'amélioration de nos conditions de vie.

Nous sommes au Québec pour y rester. Au niveau local, régional ou national, l'implication est au cœur des idées et des actions qui nous permettront de nous sentir un peu plus, chaque jour «chez nous».

Ces États généraux, sont à notre sens, un lieu privilégié pour commencer à penser des pistes d'actions pour orienter cette quête collective.

## Questions à débattre

1. Quels sont, à notre avis, les obstacles à une plus grande participation des membres de la communauté haïtienne à la vie démocratique et aux institutions communes?
2. Quelles sont les mesures à prendre afin d'améliorer la représentativité de nos institutions publiques?
3. Quelles sont les actions à poser afin de renforcer notre participation à la vie démocratique?
4. Comment encourager une plus grande participation des électrices et des électeurs d'origine haïtienne à la vie politique de la société québécoise et canadienne?
5. Que faire pour encourager l'implication bénévole des personnes d'origine haïtienne?
6. Comment encourager la participation des jeunes d'origine haïtienne à la vie démocratique?
7. Quelles sont les ressources mises au service des membres de la communauté haïtienne en vue de soutenir leur participation à la vie démocratique?

## Pistes d'actions et idées de projets-pilote

- Créer sur le modèle du programme portant le nom *À égalité pour décider* qui favorisait la participation des femmes à la vie civique un programme pour les groupes immigrants.
- Créer un réseau d'échange sur les opportunités de participation (utilisant Internet)
- Mettre sur pied une école de leadership avec des projets précis de participation civique pour former la relève
- Dans le cadre d'élections scolaires et municipales, organiser en partenariat avec les organismes communautaires, églises, médias et milieu culturel un projet pilote de participation de la communauté dans un arrondissement (ex : Montréal-Nord, Saint-Michel).
- Entreprendre une recherche-action avec les médias de la communauté autour de la mobilisation d'une communauté en vue de participer aux élections.

## ***Annexe 1***

### ***QUELQUES LIEUX D'IMPLICATION OU DE PARTICIPATION***

#### ***INSTITUTIONNEL***

- *Commission scolaire (conseil d'établissement, assemblée générale des parents, organisme de participation des parents (opp), conseil des commissaires, etc.)*
- *Centre de santé et des services sociaux (CSSS) (conseil d'administration, implication bénévole)*
- *Agence régionale de la santé et des services sociaux (ARSSS) (conseil d'administration)*
- *Municipalité (conseil d'arrondissement, commissions de consultation publique, conseil municipal, comités aviseurs, conseils d'administration des organismes municipaux ou paramunicipaux, etc.)*
- *Provincial (assemblée nationale, conseils d'administration des agences, des sociétés d'état et des organismes conseils, commissions de consultation, etc.)*
- *Fédéral (Chambre des communes, conseils d'administration des sociétés de la couronne, commissions consultatives, etc.)*

#### ***COMMUNAUTAIRE / SANS BUT LUCRATIF***

- *Le mouvement communautaire (les organismes communautaires, les organismes de défense des droits, etc.)*
- *Les associations socio-professionnelles*
- *Les organismes régionaux, Les organismes de concertation*
- *Les associations religieuses (églises, temples, etc.)*
- *Le mouvement syndical*
- *Les partis politiques*